

Bulletin d'inscription

Course des Moulins le 10 mai 2009 à Régusse

Course 19km

N° dossard

Marche 19 km

Nom _____

Sexe

Prénom _____

Date de naissance _____

Licence _____

Club ou association _____

Nombre de repas

Coureur 11 € avec dossard

Accompagnateurs 6€

Merci de réserver vos repas 2 semaines à l'avance

Règlement 8€ à l'ordre de l'association course des moulins ou 11€ avec repas

Renseignement : Thierry FAGIANO 06.16.26.00.32
505 rue Pasteur 83630 REGUSSE Tél : 04.94.76.25.10

e.mail : thierry.fagiano@ineo.com

Participant

Je déclare avoir présenté ma licence ou mon certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an lors du retrait de mon dossard

(loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et accepte le règlement de l'épreuve.
Règlement 8€ à l'ordre de l'association Course des Moulins

Signature obligatoire



Renseignement : Thierry FAGIANO 06.16.26.00.32
505 rue Pasteur 83630 REGUSSE
Tél : 04.94.76.25.10 ou 06.83.72.05.76
e.mail : thierry.fagiano@ineo.com



Course 19 km départ 9h30 place de la Mairie
Marche 19 km départ 9h place de la Mairie

SARL D. MOSCHETTI
Entreprise de maçonnerie
04,94,70,19,43
Regusse

Porte gourde ou camelbak fortement conseillé

Frais inscription 8€ à l'ordre de l'association course des moulins
ou 11 € avec repas au profit des enfants de Régusse

Compte pour le challenge Spiridon cote d'azur 2009



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Course de montagne à allure libre ouverte aux juniors, seniors, vétérans, hommes et femmes licenciés ou non en semi auto suffisance, Un bidon ou une ceinture à boisson est fortement conseillé ainsi que des chaussures de trail ou montagne
Course organisée dans la plus pur esprit sportif des courses de trail, avec respect du parcours balisé et de l'environnement traversé

Parcours de 19 km épreuve essentiellement sur sentiers et pistes balisés en peinture rose auto biodégradable, avec de la rubalise rouge et blanche dénivelé positif 420 mètres

Départ sur la place de la mairie à 9h pour les marcheurs et 9h30 pour les coureurs, le temps limite est de 4h, les coureurs qui souhaiteraient terminer la course hors délai, le feront sous leur propre responsabilité

Engagement par courrier Thierry FAGIANO 505 rue Pasteur 83630 REGUSSE, 06.16.26.00.32/ Tél : 04.94.76.25.10 email : thierry.fagiano@ineo.com ou sur place
Le prix du dossard pour la marche et la course est de 8€ (Assoc course des moulins) ou de 11€ avec le repas, 6€ le repas pour les accompagnateurs.

Secours, il seront assuré par le Dr FREUDO de Regusse

Assurance, les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident souscrite auprès de la Nationale Suisse assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leurs licences. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Classement, il sera établi un classement général individuel et par catégorie

Récompenses pour la première femme et premier homme au scratch ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie et les premiers marcheurs hommes et femmes

REPAS APRES COURSE

Buffet,,,



D.MOSCHETTI
Entreprise
maçonnerie
04.94.70.19.43

